



LOA véhicule neuf refusé, véhicule arrivé

Par **sass40**, le **25/06/2014** à **15:01**

Bonjour,

Paysagiste en EI au réel, j'ai signé un bon de commande pour un utilitaire neuf le 9 mai 2014 avec versement d'acompte, financement prévu en LOA.

Le vendeur a fait des simulations, cela me paraissait correct. J'ai aussi fait faire par ma banque une simulation.

Le véhicule étant arrivé mi juin, le vendeur m'appelle pour réunir les derniers documents nécessaires. Quelques jours passent et il m'informe que les 3 banques avec qui la concession travaille refusent la LOA car je n'ai pas un bilan arrêté sur un exercice complet (en TVA depuis janvier, j'ai fourni un bilan sur 5 mois).

Il me dit que je suis obligé de prendre possession du véhicule et donc de voir auprès de ma propre banque.

J'estime qu'il n'a pas fait son travail car ne s'est pas préoccupé plus tôt de savoir si le financement passait...

Mes questions :

- que se passe t'il si ma banque refuse elle aussi la LOA ?
- pourrais-je récupérer mes 650 € d'acompte?

MERCI de votre aide

Par **Lag0**, le **25/06/2014** à **15:22**

[citation]- que se passe t'il si ma banque refuse elle aussi la LOA ? [/citation]

Bonjour,

Votre banque ne vous proposera certainement pas une LOA (location avec option d'achat).
Pour vous louer le véhicule, il faudrait qu'elle l'achète !

Par **sass40**, le **25/06/2014** à **17:28**

Bonjour,

Vous avez raison : sur la proposition de ma banque il est inscrit "proposition financière de crédit-bail".

Etant donné qu'il est coché "location avec option d'achat" sur le bon de commande, celui-ci devient t'il caduque?

Je précise que j'ai lu en détail ce bon de commande,et rien n'est précisé en cas de refus de LOA par le concessionnaire...